



Moulins, juin 2023

Chers adhérents,

Le prochain séjour « neige » se déroulera à **SERRE CHEVALIER**

**Du samedi 20 janvier au samedi 27 janvier 2024.**

Adresse de l'hébergement : « LES ALPES D'AZUR » Club Vacances Bleues  
1, route de Briançon 05240 LA SALLE-LES-ALPES Tél : 04 92 25 57 57

Située entre le Lautaret et Briançon, au pied des plus beaux sommets du Parc National des Écrins, 1<sup>ère</sup> station des Hautes Alpes et 5<sup>ème</sup> du domaine skiable en France.

**Le prix du séjour sera de 770 € / personne**, assurance « annulation de séjour » incluse. *Certes, cette assurance est optionnelle mais l'expérience montre toute sa nécessité.*  
Le club a souscrit auprès de la MAIF un contrat collectif avantageux.  
**Prix de la chambre individuelle 133 €.**

Les inscriptions se feront **jusqu'au 30 septembre 2023**. Une liste d'attente sera établie ; elle donnera la priorité aux skieurs et aux raquettes, dans l'ordre de réception.

À l'inscription, envoi de 3 chèques :

- 1er chèque de 300€ ou (433€ pour chambre individuelle) encaissé le 30/09/2023
- 2ème chèque de 270€ encaissé le 15/11/2023
- 3ème chèque de 200€ encaissé le 15/12/2023

Les paiements s'effectueront par chèque bancaire libellé à l'ordre de **Club de la Retraite sportive** et transmis à Guy MORIN, 6 rue Jean Vilar 03400 YZEURE.

Le départ se fera du parking de Prêt à Partir – STI Allier – ZI « La Couasse » à Avermes à une heure qui vous sera précisée ultérieurement.

Séjour en pension complète, hors déjeuners du premier et du dernier jour qui sont à la charge de chacun (*arrêts prévus dans une cafétéria*).

Pour les skieurs, deux niveaux vous seront proposés par les animateurs.

Nous espérons que ce projet vous séduira et retiendra toute votre attention.

**Si votre décision de participer à ce séjour est déjà prise, n'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant afin de faciliter au mieux les prévisions d'organisation.**

## Mesures de sécurité

Le séjour « neige » organisé chaque année répond à un double objectif :

- ✓ Permettre aux adhérents de découvrir une région montagneuse en période hivernale au travers de promenades libres ou organisées à partir de notre lieu d'hébergement
- ✓ Et bien sûr de fournir aux amateurs de sports d'hiver la possibilité de pratiquer leur activité préférée.

Pour votre sécurité, vous devez respecter les mesures suivantes :

- ✓ Ne pas s'éloigner seul de la station mais le faire en groupe (un groupe étant composé d'un minimum de deux personnes !) ; un des participants étant, si possible, équipé d'un téléphone portable ; choisir comme itinéraire de promenade un circuit bien signalé : route ou chemin balisé.
- ✓ Port du casque obligatoire pour les skieurs.
- ✓ Interdiction formelle de skier hors-piste.
- ✓ Pratique encadrée des activités sportives (ski alpin et raquettes à neige) et respect des consignes données par les animateurs.
- ✓ Une activité sportive réalisée en dehors du groupe encadré ne peut, en aucun cas, engager la responsabilité de l'association.

**Les mesures sanitaires en vigueur au moment seront scrupuleusement respectées.**

## Assurances

Votre licence FFRS vous assure la garantie « dommages corporels ».

Les pratiquants de sports d'hiver (ski et raquettes à neige) devront s'assurer qu'ils sont couverts en responsabilité civile par leur contrat d'assurance familial.

## Conditions générales d'annulation

Le club souscrit une assurance annulation voyage auprès de la MAIF : non obligatoire mais fortement conseillée.

Vous trouverez ci-après **des précisions supplémentaires** en cas d'annulation de votre voyage :

- 1) S'il s'agit d'une annulation pour **convenance personnelle** ou pour tout motif non pris en charge par le contrat souscrit par le CRSAM auprès de la MAIF, les modalités suivantes seront appliquées, conformément aux conditions générales du prestataire du séjour :
  - a) Reste à charge de l'adhérent avant le début du séjour :
    - Plus de 91 jours 5% du montant de la réservation annulée
    - Entre 90 et 61 jours 20 % du montant de la réservation annulée
    - Entre 60 et 15 jours 50% du montant de la réservation annulée
    - Moins de 15 jours 100% du montant de la réservation annulée
  - b) **ATTENTION** en cas d'annulation après l'inscription définitive, **les frais de transport, ne pourront pas être remboursés**, ceci afin de ne pas augmenter injustement le coût pour les autres participants.
- 2) S'il s'agit d'une annulation dont le motif est pris en charge par le contrat souscrit auprès de LA MAIF (*maladie justifiée, etc. ...*), le remboursement à l'adhérent se fera selon les modalités du contrat. (1)

### (1) CONDITIONS D'OCTROI DE LA GARANTIE MAIF :

La garantie est mise en œuvre en cas d'annulation avant le départ dans les cas justifiés par :

- Le décès
- Une maladie médicalement constatée ou un accident corporel subi
- La destruction accidentelle des locaux professionnels ou privés
- Le licenciement économique
- Les complications de grossesse
- La convocation devant un tribunal en tant que témoin ou juré d'assises
- La convocation en vue d'adoption d'un enfant
- La mutation professionnelle obligeant le participant à déménager
- La réquisition d'urgence du participant dans le cadre d'un service public médical ou militaire
- La survenance d'un attentat, d'une émeute ou d'un acte de terrorisme se produisant à l'étranger dans le lieu de destination.

**Exclusions :** Outre celles prévues aux articles 19 et 28 des conditions générales du contrat Raqvam Associations et Collectivités, la garantie ne peut s'exercer :

- ▲ Pour tout fait, dommage ou faute dolosive provoqué par le participant
- ▲ Pour la maladie ou l'accident préexistant à la souscription du contrat
- ▲ Pour la grossesse, l'interruption volontaire de grossesse préexistant à la souscription du contrat
- ▲ Pour les annulations liées à une pandémie ou à toutes mesures prises par les autorités publiques du fait de cette épidémie ou de cette pandémie.

Bien cordialement.

Le co président  
Alain JOACHIM

PJ : Fiche de présentation de l'hébergement



Vous avez réservé un séjour, avec votre groupe, au **club\*\*\*** Les Alpes d'Azur et nous vous en remercions. Voici quelques informations vous permettant de préparer au mieux vos vacances.

### **Rendez-vous avec votre hôte**

"En famille ou entre amis, petits et grands, skieurs ou non skieurs, Les Alpes d'Azur vous accueille dans une ambiance chaleureuse. Ici, tout n'est qu'air pur et convivialité. Pour un séjour montagnard inoubliable ! Nos équipes seront ravies de vous accueillir. "

### **LE CLUB 100%**

- 74 chambres de 2 à 7 personnes, confort avec sanitaires privatifs (chambres parents/enfants séparées), non-fumeur, non climatisées. Salon de cartes avec piano. Service hôtelier. Salle de jeux intérieure pour les enfants.
- 3 chambres pour leg personnes à mobilité réduite (ascenseur).

### **LA RESTAURATION**

Le petit déjeuner est servi au restaurant sous forme de buffet. En formule pension complète ou demi-pension, alternance de buffet et de service à l'assiette. Vin en pichet, café aux repas. Pension complète et demi-pension ; du diner du 1<sup>er</sup> jour au petit déjeuner du dernier jour. Voir conditions au contrat.

Panier repas le midi sur demande. Des menus enfants vous sont également proposés uniquement en vacances scolaires. Options "forfait boisson" aux vacances scolaires (Se référer au guide pratique du catalogue). Nous ne pouvons assurer aucun régime alimentaire.

### **LES ACTIVITÉS ET LES LOISIRS**

#### **PROFITEZ SUR PLACE**

Espace Aquad2ur piscine couverte, Spa, sauna, hammam, musculation. 3 par semaine. Animations en journée : terrains multisports : volley, basket, foot. Pétañque. Aire de jeux. Remise en forme. Tournois. Tennis de table. Jeux apéro. Baby foots, billards. Plan d'eau à 2 km. Programme 100% loisirs en soirée soirées à thème, dansantes, spectacles, cabaret...

"Avec supplément.

### **VOS VACANCES D'HIVER**

Avec 250 km de pistes, le domaine skiable de Serre Chevalier Vallée fait partie des plus grands d'Europe.

Grand Ski, Ski tranquille, Ski fun, Ski en famille... À chacun gon Serre Che !

- Local et casier à ski sécurisés.

- **Service de navette du club, payante** 2.50€ par jour pour rejoindre les pistes situées à moins de 7 minutes.

- **Service de navette de la station payante.**

- Sur place : magasin de ski, entretien, fartage, affûtage, location de matériel de ski / ski de fond / surf / raquettes.

Les formules ski (les forfaits n'incluent pas d'assurance) .

- Formule Liberté : l'hébergement + demi-pension ou pension complète + remontées mécaniques 6 jours du dimanche au vendredi.

- Formule Ski Alpin : Formule Liberté + cours de ski 5 demi-journées, ESF pour les adultes et ESI pour leg enfants, du lundi du vendredi.

- Formule Raquettes : l'hébergement + demi-pension ou pension complète + 5 demi-journées de randonnées avec un accompagnateur diplômé.

### **VOS VACANCES D'ÉTÉ**

**Randonnée** avec supplément chaque semaine, 5 journées ou demi-journées encadrées par un accompagnateur du bureau des guides de Serre Chevalier pour vous faire découvrir leurs sites préférés, à réserver sur place. Départ en minibus et co-voiturage. Nombre de places limité. Départ soumis à un minimum de 5 inscrits.

### **À DÉCOUVRIR DANS LA RÉGION**

Chaque semaine, le kiosque vous informe des possibilités d'excursions en journée ou /2 journée.

La ville de Briançon, classée au patrimoine mondial de l'Unesco, les thermes de Monétier-les-bains. Et aussi : Centre thermoludique Les Grands gains de 4 500 m2 (nombreuses activités aquatiques) à Monétiers-les-Bains.

## LES ENFANTS

Clubs enfants et ados de 3 à 17 ans sont ouverts durant les vacances scolaires.

- En hiver : clubs enfants de 3 ans à 10 ans ouverts toute la saison.
- Clubs enfants de 11 à 17 ans ouverts pendant les vacances scolaires de Noël et d'hiver.
- En été du 1<sup>er</sup> juillet au 26 août, clubs enfants et ados gratuits 3 à 5 ans les P'tifs Nosors, 6 à 8 ans les Castors, 9 à 12 ans les Juniors, 13 à 17 ans le Teen's world. Présentation et inscription le dimanche.

Accueil du lundi matin au vendredi avec une journée continue dans la semaine, goûter compris.

La santé des enfants : Les enfants doivent être confiés en bonne santé (se munir d'un carnet de santé ou d'un certificat médical).

## SÉJOURS À THÈME

- Le réveillon de Noël et de Nouvel An : dîner de fête, spectacle et soirée dansante, réveillon avec Di, champagne et cotillons. Préparez votre tenue de soirée !

## LES SERVICES / PRESTATIONS

- Accès wifi gratuit.
- Local vélos sécurisé.
- Parking privé extérieur.
- Emplacement autocar
- Bagagerie avec relais toilette.
- Prêt de lit bébé et mise à disposition de chauffe-biberon, micro-ondes, mixeur, chaises hautes, rehausseurs et petits pots (sur demande du restaurant).

## EN OPTION

- Buanderie\* avec lave-linge et sèche-linge. \*Avec supplément.
- Early check-in 49€/chambre, mise à disposition à 12h.

## LES INFOS PRATIQUES

- La taxe de séjour collectée pour le compte de la municipalité : tarif déterminé par personne et par nuit, à régler au contrat.
- Animaux admis : 14€/jour. Moins de 8 kg admis dans quelques chambres et sous réserve de l'avoir signalé au moment de la réservation. Non admis dans les parties communes. Conditions d'accueil : se référer aux conditions générales de vente.
- Shorts et combinaisons interdits à Id piscine.

## ADRESSE DE LA RÉCEPTION

"LES ALPES D'AZUR" - Club VACANCES BLEUES  
1 route de Briançon - BP16 - 05240 LA SALLE-LES-ALPES  
Tél. : 04 92 25 57 57 / Mail : alpes.azur@vacancesbleues.com

## OUVERTURE DE LA RÉCEPTION

Notre équipe vous accueille : 8h à 12h30 et 16h30 à 19h30.

ARRIVÉES : les chambres sont à disposition à partir de 17h. Nous vous remercions d'informer la réception pour toute arrivée tardive. Après 22h et sans informations de votre part nous nous réservons le droit de disposer de votre hébergement.

**DÉPARTS : les chambres doivent être libérées pour 10 h**

### ENVIRONNEMENT

L'éco responsabilité se vit au quotidien chez VACANCES BLEUES en sensibilisant nos collaborateurs et nos vacanciers sur les bonnes pratiques environnementales.

#### • PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS :

Présence d'un dispositif permettant le tri sélectif. Recyclage par des organismes spécialisés\*

#### • LIMITER LA PRODUCTION DES DÉCHETS :

En luttant contre le gaspillage alimentaire\*

#### • UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES :

Optimiser l'utilisation de l'eau\*. Economiser les énergies : électricité gaz - fioul'. Limiter l'impact de nos consommations sur l'environnement\* \*Détail de nos actions

[www.vacancesbleues.fr](http://www.vacancesbleues.fr)

Dans le cadre de notre engagement et de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre l'utilisation du plastique à usage unique, nous vous proposons d'apporter votre bouteille d'eau réutilisable. Vous trouverez à la vente des éco-gobelets et des bouteilles réutilisables dans nos établissements.

## PLAN D'ACCÈS

### > Par route

7 km de Briançon, 110 km de Grenoble, 280 km de Marseille, 100 km de Turin.

Coordonnées GPS :

Lat. 44.9382159 /

Long. 6.5778307

### > Par train Gare de Briançon.

Paris/Briançon et Marseille/ Briançon (ligne directe), correspondance par autocar (arrêt Alpes d'Azur à signaler au chauffeur). TGV Paris - Turin, arrêt à Oulx, navette Oulx Briançon (30 km).

MAJ Mars 2023

Les modifications ou compléments sont données par Vacances d titre indicatif Bleues. et peuvent être modifiées.

**À retourner à**

Guy MORIN  
6, rue Jean Vilar  
03400 YZEURE

Date limite d'envoi

**30 septembre 2023**

Chèques bancaires de

**300 €** (x2)  
Débité le 30/09  
**270 €** (x2)  
Débité le 15/11  
**200 €** (x2)  
Solde le 15/12

À l'ordre

**CLUB RETRAITE  
SPORTIVE**

**Séjour « NEIGE » Serre Chevalier du 20 au 27 janvier 2024**

**BULLETIN d'INSCRIPTION 2 PERSONNES**

N° Licence :

NOM : ..... Prénom.....

Nature de l'activité : Ski alpin  Raquettes  Balade

Je déclare :

- avoir pris connaissance des conditions de séjour notamment conditions d'annulation et d'assurance et les approuve.
- être en possession d'une assurance personnelle en responsabilité civile

A ..... , le .....2023

Signature

N° Licence :

NOM : ..... Prénom.....

Nature de l'activité : Ski alpin  Raquettes  Balade

Je déclare :

- avoir pris connaissance des conditions de séjour notamment conditions d'annulation et d'assurance et les approuve.
- être en possession d'une assurance personnelle en responsabilité civile

A ..... , le .....2023

Signature

**À retourner à**

Guy MORIN  
6, rue Jean Vilar  
03400 YZEURE

Date limite d'envoi

**30 septembre 2023**

Chèques bancaires de

**300 €**  
ou **433 €** (chambre  
individuelle)  
Débité le 30/09  
**270 €**  
Débité le 15/11  
**200 €**  
Solde le 15/12

À l'ordre

**CLUB RETRAITE  
SPORTIVE**

**Séjour « NEIGE » Serre Chevalier du 20 au 27 janvier 2024**

**BULLETIN d'INSCRIPTION 1 PERSONNE**

N° Licence :

NOM : ..... Prénom.....

Nature de l'activité : Ski alpin  Raquettes  Balade

Je souhaite une chambre individuelle (supplément de 133 € avec 1<sup>er</sup> chèque).

Je déclare :

- avoir pris connaissance des conditions de séjour notamment conditions d'annulation et d'assurance et les approuve.
- être en possession d'une assurance personnelle en responsabilité civile

A ..... , le .....2023

Signature

Souhaite partager ma chambre avec :